

DÉLIBÉRATION DE_2021_063

L'an deux mille vingt-et-un et le six juillet, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 21 juin 2021

Présents : Georges MADELAINÉ, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie CROSSOIR, Michel FRICHO, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Luc FAVRETTO, Jean-Thierry LANSADÉ, Marie-Catherine ROHOF, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Jocelyne ARSIGNY, Éric FRÉTILLÈRE, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Karine LEY par Christian GALLOT, Annie MAIGRE par Jean-Louis REY, Dominique POINTET par Gilles TAVERSON

Secrétaire : Sylvie CROSSOIR

Membres en exercice : 32 Présents : 26 Votants : 29 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 29

OBJET : MAISON FRANCE SERVICES

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire le projet de création d'une maison France Services, labellisée par l'État dans les locaux de la Communauté de Communes à Villefranche de Lonchat.

Il précise que ce projet a été présenté lors des deux dernières commissions « Aménagement de l'espace & Urbanisme » du 16 mars et 24 juin 2021 ; puis a été validé par Madame la sous-préfète lors de sa venue du 29 avril 2021.

Monsieur le Président indique que dans le cadre de cette labellisation, il convient de recruter 2 agents sur une durée hebdomadaire de 24h.

Il propose de créer 2 postes de 35h qui seront réparties en 24h pour France Services et 11h pour la Communauté de Communes et de valider ce projet pour une ouverture au 1^{er} septembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Accepte ces propositions.
- Autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dossier.